

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **17 février 2020** à 17h00, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mme LACOUTURE, D.D.E.N. ; Mme GRANGE, M. BILLARD, délégués des Parents d'élèves ; Mme POUYET, Conseillère municipale chargée des Affaires scolaires ; Mme DESGEORGES, Maire ; Mmes FARON-BONVALLET, PASTURAL, enseignantes ; M. PAGNIER, enseignant, Directeur de l'école.

Excusés : Mme FERRY, déléguée des Parents d'élèves ; M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ; M. PICANDET, maître E du RASED.

Avenant au Projet d'école

Un avenant aux projets d'écoles du secteur et au projet d'établissement du collège de St-Germain est présenté par Mme Pastural ; il indique les actions prévues cette année pour la liaison CM2-6^e.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

① Bilan réunion RPI du 28 janvier

Une réunion réunissant les membres des deux Conseils d'école a été organisée pour échanger sur le fonctionnement du RPI. Les points abordés : transport scolaire, tarifs et menus des cantines, fête de fin d'année, sortie scolaire. M. Billard indique que l'Amicale laïque projette d'organiser une kermesse après le spectacle des élèves lors de la fête des écoles le 17 mai. Il propose par ailleurs ses compétences pour accompagner des classes en forêt.

② Matériel, entretien du bâtiment

Aucune intervention sur le fonctionnement de la VMC n'a eu lieu. Celle-ci est toujours hors service. Un nouvel électricien devrait intervenir prochainement.
Les problèmes de fragilité du grillage perdurent.
Problèmes de plomberie : chasse d'eau du petit WC au RDC, fuites à 2 robinets au 1^{er} étage.

③ Projets second semestre

Une animation musicale sera organisée par M. Giraud (Harmonies en Livradois). L'œuvre présentée est Pierre et le loup. Le concert final aura lieu le 14 avril à St-Germain-l'Herm.

④ Communication des enseignants au Conseil d'école

Mme Faron-Bonvallet lit le courrier suivant :

Dans le contexte social actuel et les perspectives que se dessinent pour notre profession, nous tenons à effectuer la communication suivante :

Le point d'indice qui sert à calculer notre salaire est gelé depuis 10 ans, donc nos salaires, hors changement d'échelon, stagnent. Cette mesure a encore été récemment annoncée

reconduite jusqu'en 2022 au moins !

Le projet de la réforme des retraites, s'il est adopté, aura deux effets : le recul de l'âge de départ en retraite de plusieurs années (et évolutif) et la diminution pour les enseignants des pensions de plusieurs centaines d'euros ! Une compensation de cette perte par une revalorisation de nos salaires et/ou primes a été annoncée sans autre précision, sans garantie et sans budget défini. Nous avons appris à ne plus croire ce genre de promesses.

Nous constatons tous les jours la contradiction entre les discours de nos gouvernants et leurs actes (école de la confiance, revalorisation du métier d'enseignant, retraite par points bénéfique pour tous...). Nous disons STOP au mépris.

C'est pourquoi, pour exprimer notre mécontentement, pour défendre notre statut et nos revenus, depuis décembre, nous avons effectué 8 journées ponctuelles de grève et de manifestations pacifiques, donc 8 jours sans traitement. D'autres collègues, partout en France, se sont engagés encore davantage. Cela n'a eu aucun effet, le profond malaise de toute notre profession n'est absolument pas pris en compte.

En plus de notre métier (enseigner, préparer la classe et corriger, suivre les élèves et rencontrer les parents), il apparait comme une évidence pour la plupart des gens qu'il est normal que nous organisions des activités (voyage scolaire, classe de découverte, fête de l'école, conseil école-collège...) en dehors de nos missions et de nos heures de travail, ce que nous faisons jusqu'à présent avec plaisir.

Au vu de la situation actuelle et du mépris que nous ressentons, nous voulons essayer de nous faire entendre par d'autres moyens. C'est pourquoi nous envisageons de renoncer, dès la rentrée de septembre, à toutes les actions bénévoles prises sur notre temps personnel, et de nous contenter d'assurer nos obligations de service.

Les enseignants de l'école de St-Germain-l'Herm

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h40.

À St-Germain-l'Herm, le 18 février 2020
Le Directeur, Thierry PAGNIER

Copie transmise à : Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale, Madame la Conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Madame le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames et messieurs les délégués des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.